
Document WSIS/PC-2/CONTR/44-F
18 décembre 2002
Français seulement

République du Burundi

Projet Bonne Gouvernance Economique

**COMPOSANTE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION**

**Propositions et mesures prises à intégrer dans la préparation du
PrepComm-2**

Malgré la crise qui sévit dans le pays, le Gouvernement de la République du Burundi, conscient de la nouvelle dimension de l'information et de la communication, a déjà initiés ses premiers pas vers une transformation de sa vision de la société de l'information.

Déjà en février 1999, le Burundi a adressé une requête à la Commission Economique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) pour demander son intégration à l'Initiative Africaine de la Société de l'Information (AISI).

Dès lors le Burundi participe à des rencontres sous-régionales, régionales et continentales afin de s'imprégner de l'importance de l'information et de la communication et engager par la suite la population dans la nouvelle économie dominée par l'information et le savoir.

Aussi, conscient des enjeux et opportunités que représente l'information et la communication dans le développement socio-économique d'un pays, des initiatives ont été déjà prises pour doter le Burundi de moyens adéquats afin d'impulser une nouvelle vision de l'information et de la communication ainsi que les technologies y relatives.

C'est ainsi qu'un Comité Technique a été nommé au mois de juin 2000 avec comme mission la coordination et le suivi de l'évolution des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

Avec le soutien financier du PNUD, le Comité technique des TIC a élaboré une Stratégie Nationale du développement des TIC au Burundi qui a été adoptée par le Gouvernement au mois d'octobre 2002.

Cette stratégie présente un plan d'actions pour la période 2002-2004 pour les secteurs jugés plus sensibles. L'exécution de ce plan d'action implique un budget que le Burundi ne saurait pas disponibiliser dans les temps qui courent. Tant il est vrai que le plan d'actions a été pensé en tenant compte de la situation économique du pays, mais ne saurait être exécuté sans le concours de nos partenaires traditionnels mais aussi les partenaires nouveaux agissant dans le cadre de la promotion de la société de l'information et la réduction du fossé numérique.

Le Burundi salue en conséquence, l'heureuse initiative du Secrétariat Exécutif du SMIS d'associer les Etats mais aussi les privés et la société civile dans la préparation du Sommet Mondial sur la Société de l'Information.

En annexe le plan d'actions de la stratégie nationale.

Stratégie Nationale de développement des TIC – Plan d’actions (2002-2004)

1. Infrastructure de télécommunications.

Objectif	Résultats escomptés	Activités
Objectif 1 : Moderniser et étendre le réseau des télécommunications.	Faisceaux numérisés et un téléphone dans un rayon de 5 km	<ul style="list-style-type: none"> • étude d’extension et de modernisation du réseau • associer les opérateurs pour définir ensemble le réseau national qui convient pour le développement des télécommunications ; • pousser les investisseurs à promouvoir les réseaux câblés, sans toutefois avoir l’obligation de couvrir le territoire national, mais l’obligation impérative d’interconnexion ; • former des techniciens à la technique numérique
	Accès facile au téléphone	<ul style="list-style-type: none"> • réhabilitation publiphones détruits et installation d’un publiphone / commune • étude sur le développement de l’énergie sous toutes ses formes • Electrification des centres ruraux
	Barrières technologiques et financières réduites	<ul style="list-style-type: none"> • atelier de réflexion pour professionnels et utilisateurs Internet • étude sur la mise sur pied d’un fonds de financement du service universel • continuer la réflexion et la concertation sur les aspects de la réglementation des applications de la voix sur IP et du call-back.
	Promotion de la conception citoyenne de la société d’information , Couverture du territoire national par les média, la TV et radio nationale	<ul style="list-style-type: none"> • ateliers de sensibilisation de la population à la création de média de proximité • étude de création d’un fonds de soutien aux média privés en particulier de proximité • étude de création d’une centrale d’achat et d’une imprimerie coopérative • étendre sur tout le pays le faisceau hertzien pour la couverture TV.

2. Administration et services publics.

Objectif	Résultats escomptés	Activités
Objectif 1 : Réhabiliter l'administration et améliorer l'accès à l'information et aux services publics.	Informatisation des ministères, du parlement et du Sénat. Echange de l'information de service le réseau créé (Intranet).	<ul style="list-style-type: none"> • étude du Plan Directeur National pour l'informatisation des ministères, Parlement, Sénat et services décentralisés ; • équiper les services ci dessus de moyens informatiques adéquats • sensibilisation des décideurs à l'opportunité du télétravail • créer un site Web par ministère, Parlement, Sénat • former des techniciens chargés d'alimenter les sites Web et de la maintenance des équipements • doter les services de sécurité des réseaux particulièrement sécurisés • créer des kiosques électroniques dans des localités de l'intérieur du pays (commune, paroisse, établissements d'enseignement secondaire)
	Documents et archives mieux sauvegardés et accessibles	<ul style="list-style-type: none"> • Numériser tous les documents et archives nationaux

3. Education.

Objectif	Résultats escomptés	Activités
Objectif 1 : Former une base de ressources humaines pour la nouvelle économie du Savoir ; améliorer la qualité et moderniser les contenus de l'enseignement par un accès plus accru aux ressources et contenus universels	Enseignement de l'informatique et autre technique de l'information et de la communication à partir de l'école secondaire.	<ul style="list-style-type: none"> • identification de l'existant en ressources humaines • création d'une cellule pour élaborer les contenus des cours • élaboration des programmes de formation des formateurs • lancement d'un projet pilote de centres provinciaux d'initiation et de formation à l'outil informatique. • connecter les directions provinciales de l'Enseignement au réseau du Ministère de l'Education nationale.
	Centre national de Formation sur les TIC (équipement moderne, avec laboratoire Réseaux et Télécom)	<ul style="list-style-type: none"> • Etude de faisabilité du projet • Estimation des coûts d'équipement du Centre • Recherche d'un financement pour la réalisation du projet et frais de fonctionnement
	Centres Pilotes de formation sur les TIC dans les zones rurales	<ul style="list-style-type: none"> • Estimation des coûts d'équipement du Centre • Recherche d'un financement pour la réalisation du projet et frais de fonctionnement
	Département d'enseignement à distance (DED) à l'Université du Burundi.	<ul style="list-style-type: none"> • Etude de faisabilité de l'enseignement à distance • Former les formateurs • Equiper le DED • Intégrer l'ED dans les activités des Bureaux Pédagogiques • Doter le Département de la Recherche Scientifique, Direction de la Recherche de l'Université du Burundi et Bibliothèque Centrale en équipement informatique, les relier en réseau et les connecter à l'Internet • Former les agents de la Radio Scolaire à la production de programmes de cours par radio et par TV
	Filières sciences informatiques, génie et maintenance informatique , services et réseaux de communication, génie électrique et Télécommunications à l'Université du Burundi.	<ul style="list-style-type: none"> • Créer une commission pour curricula • Introduire progressivement des filières • Rapatrier électroniquement les contenus produits par la Diaspora • Instaurer une incitation financière pour encourager les formateurs en Sciences de la communication.

4. Santé publique.

Objectif	Résultats escomptés	Activités
Objectif 1 : Moderniser le système de santé et assurer un meilleur accès à l'information sanitaire	Données endémo-épidémiques majeures collectées et mises à jour systématiquement	<ul style="list-style-type: none"> Analyser le système d'information sanitaire actuelle Former le personnel en charge de la collecte des informations sanitaires pour l'alerte et la prévention des épidémies Equiper les provinces sanitaires
	Introduction des nouvelles technologies dans la médecine pratique.	<ul style="list-style-type: none"> Etude sur le potentiel de la télé médecine au Burundi Créer un centre documentaire électronique médical à l'Institut National de Santé Publique et à la Faculté de Médecine Former le personnel médical et informatiser progressivement tous les hôpitaux, en commençant par le Centre Hospitalo – Universitaire. Organiser des stages de formation à la télé-médecine pour les médecins Organiser des Forums de discussions en ateliers

5. Agriculture et élevage.

Objectif	Résultats escomptés	Activités
Objectif 1 : Renforcer le système d'information agricole pour une meilleure prise de décision	Mise à jour systématique des données agricoles et d'élevage	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un système d'information sur la sécurité alimentaire Promouvoir la méthodologie de détermination des thèmes d'information agricole Redynamiser le réseau de documentation agricole Collecter, traiter et diffuser l'information par l'usage des TIC Equiper les centres de responsabilité Former 4 personnes par centre de responsabilité Tenir un forum de discussions électroniques et en ateliers pour les intervenants Créer des sites web pour la diffusion de l'information agricole.
	Paysans impliqués dans le dispositif d'alerte rapide	<ul style="list-style-type: none"> Vulgariser les techniques modernes de l'information et de la communication au niveau des centres ruraux ; Mettre en place une radio rurale à vocation agricole Définir les contenus des émissions et former les paysans

6. Commerce et Industrie.

Objectif	Résultats escomptés	Activités
Objectif 1 : Information commerciale et industrielle (ICI) universelle	ICI mise à jour et accessible au public	<ul style="list-style-type: none"> • Etude pour la réhabilitation des anciennes cellules d'information • Former les cadres et agents du ministère en charge de l' ICI • Renforcer l'efficacité en communication du Bureau de Normalisation, de la Chambre du commerce et de l'Industrie et de l'Agence de Promotion des Echanges Extérieures • Créer une structure pour la diffusion de l'ICI • Créer un centre de traduction • Créer un bulletin d'information commerciale et industrielle • Collecter et diffuser les études commerciales et industrielles réalisées
	Industrie légère de montage des équipements informatiques	<ul style="list-style-type: none"> • Etude de faisabilité sur création d'une unité d'assemblages d'ordinateurs • Mise en place d'un fonds de démarrage
	Promotion des échanges par le Commerce électronique	<ul style="list-style-type: none"> • Etude sur le commerce électronique • Créer un fonds de promotion du commerce électronique

7. Secteur privé, Cadre légal et réglementaire.

Objectif	Résultats escomptés	Activités
Objectif : mettre sur pied une législation incitative de promotion des NTIC	Législation incitative de l'utilisation des Technologies de l'Information et de la communication.	<ul style="list-style-type: none"> • Exonérer de façon généralisée les droits de douane frappant tout matériel de production, de maintenance et de distribution de produits et services de télécommunication et d'informatique ainsi que leurs consommables bien spécifiques pendant une période d'au moins 10 ans. • Mettre en place un fonds compensatoire • Abandonner définitivement les droits pour les ordinateurs et l'équipement de base des média ainsi que leurs accessoires; • Pendant une période de dix ans, exempter d'impôt les revenus des entreprises opérant dans le secteur des télécommunications et cela de manière généralisée et non pas sur demande comme le stipule le code des investissements; • Faire bénéficier à titre d'encouragement exceptionnel les avantages des entreprises

		<p>conventionnées et/ou décentralisées l'industrie locale d'Informatique et des Télécommunications;</p> <p>Exonérer de l'impôt les bénéfices réalisés par les Instituts, les Centres d'enseignement en Informatique</p> <p>Réduire de 50% les frais de communications professionnelles pour journalistes en conformité avec la Convention de Vienne ;</p> <ul style="list-style-type: none">• Réduire de 50% les frais d'exploitation des fréquences ;• Edicter une loi spéciale sur le secteur de l'industrie de l'informatique et des télécommunications dans le sens de la stimulation pour la création d'un technopole à effet d'entraînement en vue de la transformation de l'économie actuelle vers l'économie du savoir;• Edicter une nouvelle loi réorganisant la régulation des Télécommunications en lui donnant les moyens humains, matériels et institutionnels afin qu'elle soit capable de concevoir un plan global, rationnel et intégré de développement des TIC <p>Réglementer la transmission des données en y incluant des dispositions sur la propriété intellectuelle et industrielle, la cryptographie et le commerce électronique;</p> <p>Créer une centrale d'achat et d'une imprimerie coopérative pour les professionnels de la presse;</p> <p>Créer un environnement réglementaire favorable à l'implantation de radio rurales communautaires équipées de studios régionaux de production avec des moyens techniques pour l'enregistrement, le traitement et la diffusion des émissions ;</p> <p>Créer un environnement réglementaire favorable à l'implantation d'une presse écrite rurale ;</p> <ul style="list-style-type: none">• Créer un fonds de financement du Service Universel;• Créer un fonds de soutien aux médias privés utilisant les TIC.
--	--	--